

# La phonologie gourou : deux décennies après Le Saout<sup>1</sup>

Valentin Vydrine, St. Petersburg, Russie

**1.1.** La première étude phonologique du gourou est celle de Jean-Paul Benoist [1969], qui a établi un système de 3 tons registres (haut, moyen, bas) et a tracé les tendances principales de la phonologie segmentale de la langue. Simultanément, une brève étude en a été faite par Thomas Bearth dont nous avons un aperçu sous forme d'une préface de la Grammaire gourou de Benoist [Bearth 1969]. Quelques années plus tard, le système phonologique du gourou a été l'objet d'une étude volumineuse de Henri-Claude Grégoire [1976] dont les résultats sont en conformité avec ceux de Benoist.

**1.2.** Une réinterprétation importante (pour les consonnes, les voyelles, les tons) a été proposée par Le Saout [1979]. En ce qui concerne les tons, cet auteur a établi deux tonèmes unis (« haut » et « bas ») dont les réalisations sont en distribution complémentaire en fonction de types des consonnes initiales. Les consonnes, dans leur relations aux tons, constituent deux groupes : « fortes », donc les sourdes et les « résonnantes » (les non-obstruents)<sup>2</sup> : /tá/ > [tá], /lá/ > [lá], /tà/ > [tā], /là/ > [lā]; et « faibles », donc les sonores : /dá/ > [dā], /dà/ > [dà]. Autrement dit, les consonnes sonores sont des « dépresseurs », elles entraînent une réalisation tonale plus basse. En plus, il y a deux tonèmes modulés (ascendant et descendant) dont les réalisations ne dépendent pas des consonnes.

D'après Le Saout, une unité de réalisation tonale est un « syllabème ». A l'intérieur d'un syllabème, on observe une harmonie vocalique d'ouverture et de nasalisation. Il existe également une harmonie consonantique (« homorésonance » est le terme proposé par Thomas Bearth) : la réalisation de la consonne à l'intérieur du « syllabème » dépend du type de consonne initiale. Enfin Le Saout a découvert est le fait que les consonnes nasales du gourou

---

<sup>1</sup> Je tiens à exprimer ma gratitude à la Fondation Nationale Suisse de Recherches Scientifiques qui a subventionné le Projet commun SUBJ 062156.00 de l'Université de Zürich et l'Université d'État de St. Petersburg. Mes remerciements vont également à Thomas Bearth, sans qui ce Projet n'aurait pas été possible et qui a lu ce texte avec beaucoup d'attention et m'a donné des commentaires très importants, aux membres de l'équipe st.-péterbourgeoise, avec qui j'ai discuté des problèmes traités dans cet article, aux membres de la SIL-Côte d'Ivoire (surtout à Margrit Bolli et à Laurence Tucker) dont l'assistance nous a beaucoup facilité le travail de recherche en Côte-d'Ivoire. Je suis reconnaissant à Sandro Kodzasov (Université d'État de Moscou) pour son assistance dans l'analyse phonétique des données, et à Gérard Dumestre qui a trouvé du temps à lire ce text et à corriger les fautes de français. Enfin j'ai une dette particulière à l'égard de Messoeirs Doubi Benjamin, Michel Bouyé Bi Boh, Se-bi Bwa David et de mes autres informateurs du village de Gaïzra, dont la patience et la compréhension ont rendu ce travail possible.

<sup>2</sup> J'emploierai les raccourcis suivants : *ta*, *da* et *la* représenteront, respectivement, des syllabes (ou : des « pieds ») à consonnes initiales sourde, sonore et résonnante.

(comme dans toutes les autres langues mandé-sud) ne constituent pas des phonèmes à part : elles sont des allophones des sonorantes ou des implatives orales devant une voyelle nasale. Dans la présentation raffinée de Le Saout, le système phonologique gouro apparaît comme une construction très élégante et proportionnée, un véritable modèle pour un manuel de phonologie structurale.

L'orthographe pratique gouro élaborée par les membres de la Société Internationale de Linguistique, est fondée sur les principes élaborés par Le Saout. En particulier, deux tons (et non pas trois) sont distingués.

**1.3.** J'ai entrepris ma première enquête phonologique gouro à la fin février 2001 dans le village de Gaïzra, à 1 km au sud-est de Zuénoula. Des paires minimales (et des quasi-paires) ont été sélectionnées du Dictionnaire gouro-français de J.-P. Benoist et enregistrées sur la cassette. Mon informateur a été Bwa David, un jeune homme habitant à Gaïzra, assisté par les gens du village. Une partie de ces enregistrements (une centaine des mots) a été transcrite et analysée avec le logiciel de la SIL « Speech Analyser » et, dans les cas douteux, avec le « Praat », en Juillet-Août 2001 à St. Petersburg. Une année plus tard, l'étude a été continuée avec des locuteurs des parlers de mɛ (Michel Bouyé Bi Boh) et maa (Benjamin Doubi) à Zuénoula. Cette fois-ci, mon étude a concerné la morphologie, particulièrement le système des pronoms personnels.

Mon but était de vérifier de la description du système phonologique du gouro (et surtout, des tons) de Le Saout. L'urgence de cette vérification est liée aux grandes difficultés que représente la notation des tons par les néo-alphabètes gouro, mais aussi aux problèmes de perception des tons par les chercheurs.

Ma première conclusion est que l'analyse de Le Saout, dans ses grandes lignes, reflète correctement la réalité. La deuxième conclusion est que la réalité décrite par le Saout ne représente qu'un sous-système à l'intérieur du système phonologique gouro.

Avant d'aborder le au système tonal qui est l'objet principal de cette étude, il faut dire quelques mots sur mes divergences avec Le Saout en ce qui concerne le niveau segmental.<sup>3</sup>

**2.** Ma première réserve concerne **l'emploi des termes**. Le Saout parle de « syllabèmes de types V, CV, CVV, CVV<sub>2</sub>, CVLV, CVIV<sub>2</sub> » en gouro (notons que Thomas Bearth, dans sa description du toura [1971], traite les unités analogiques comme des « syllabes »). A mon sens, le traitement des unités de structure CVCV comme des « syllabes » ou des « syllabèmes » ne convient pas. Certes des morphèmes comme *gùLù* en gouro partagent avec la syllabe « classique » la caractéristique de coarticulation de ses composantes et la propriété d'être réalisés en une seule unité (et non comme une séquence de

---

<sup>3</sup> Pour les raisons qui apparaîtront au cours de la lecture de cet article, la notation tonale est donnée en deux versions : d'après le modèle de Le Saout (deux tonèmes) et d'après le modèle de Benoist-Grégoire (trois tonèmes); les deux variantes seront séparées par une barre oblique. Là où on trouve une seule variante, la notation est la même selon les deux modèles.

leurs composantes). Cependant, même l'explication du phénomène de l'accent dynamique à emplacement variable (cf. infra) sera très difficile si on suit la terminologie de ces auteurs : on sera obligé de parler des « syllabes accentuées et non accentuées » à l'intérieur d'une syllabe (ou d'un syllabème)... ce qui contredit le bon sens. A l'évidence, la notion « classique » de syllabe convient mieux : chaque voyelle, même si réduite, forme une syllabe – et si l'on trouve des syllabes à deux voyelles, il s'agit de diphtongues (fonctionnellement analogues aux voyelles unitaires). A ma connaissance, personne n'a proposé de traiter les segments -VLV des langues mandé-sud comme des diphtongues. En fait, le « syllabème » de Le Saout est une unité différente, d'un niveau intermédiaire entre syllabe et mot phonologique.

Je propose de désigner les unités articulatoires en question par le terme de « pied », ce qui correspond au terme anglais « foot » utilisé dans la phonologie anglophone depuis Kenneth Pike. Il s'agira donc en gouro de « pieds » monosyllabiques (V, CV) et dissyllabiques (CVV, CVV<sub>2</sub>, CVLV, CVIV<sub>2</sub>).<sup>4</sup>

3. L'autre divergence concerne l'existence en gouro d'un **accent dynamique**, ignorée dans la description de Le Saout (comme, d'ailleurs, dans les autres descriptions de cette langue). Pour le moment, beaucoup de choses ne sont pas claires et par conséquent je ne peux donner que des observations préliminaires.

Les traits principaux de l'accent sont l'intensité (la force d'expiration) et la longueur vocalique ; lequel de ces deux facteurs est le plus important reste encore à définir. La réduction quantitative de la voyelle non accentuée peut s'accompagner de la réduction qualitative : son timbre devient plus neutre (centralisé), les oppositions des phonèmes deviennent moins claires. L'emplacement de l'accent influence également la réalisation du tonème : il semble que la partie principale de la courbe tonale, celle qui assure la distinction du tonème, se développe sur la syllabe accentuée du « pied ».

Dans les « pieds » dissyllabiques à voyelles identiques (type CVLV), c'est la deuxième syllabe qui porte l'accent dans la grande majorité des cas (d'où la réduction de la première voyelle, parfois jusqu'à son élimination compète).

Dans les « pieds » à voyelles différentes, l'emplacement de l'accent varie d'un mot à l'autre, et la voyelle non accentuée est le plus souvent réduite. Il semble que la première voyelle tend à être accentuée quand elle est plus ouverte que la deuxième, la deuxième voyelle étant accentuée dans tous les autres cas. Ex. : *fóyí*<sup>5</sup> 'forge', *béyí/bēyī* 'nuit' vs. *fūw̃ǎ/fūw̃ǎ̃* 'labourer', *búí* 'savane'. Cela donne une explication supplémentaire au phénomène, décrit par Le Saout [1979, 35-36], de l'amuïssement de -l- dans les « syllabèmes » de types *Celi*, *Colu* et *Coli* (*Celi* ~ *Cei*, *Colu* ~ *Cou*, *Coli* ~ *Coi* ~ *Cei*).

---

<sup>4</sup> Thomas Bearth traite les unités monomorphémiques de type de *kolo* comme des monosyllabes, et ses composantes *ko-* et *-lo* comme des mores. En principe, cet usage serait admissible, si cela ne contredisait pas le principe consistant à éviter l'emploi non-traditionnel des termes là où cela n'est pas strictement nécessaire.

<sup>5</sup> Les voyelles des syllabes accentuées sont soulignées.

En plus des deux classes accentuelles susdites (1. première syllabe accentuée, 2. deuxième syllabe accentuée), il existe un groupe de « pieds » dissyllabiques où la voyelle de la première syllabe est prononcée avec plus de force, ce qui n'entraîne cependant pas la réduction qualitative de la voyelle de la deuxième syllabe (la longueur des deux voyelles est à peu près égale) : *lolú* 'brouillard', *lílí* 'lice (du métier à tisser)', *kúnú* 'poulie de métier', *mwénè* 'coussinet pour la tête'. On trouve aussi des mots pour lesquels les facteurs d'accentuation se répartissent entre les deux voyelles (ainsi, dans le mot *néřè* 'danse, réjouissance', la première voyelle est prononcée avec plus de force, et la deuxième est plus longue). On peut, de façon provisoire, considérer ces mots comme des « mots sans accent » ; ils méritent une étude approfondie.

Dans la phrase, un accent peut porter sur les unités plus longues que le mot. Ainsi, dans l'expression *è míní* 'il dépasse', l'accent dynamique est sur le pronom, ce qui n'entraîne pas la réduction des voyelles du verbe. En dehors d'observations très superficielles, je n'ai pas fait d'études sur l'accent dans la phrase et sa relation avec l'accent du mot ; tout cela reste à faire.

**4. L'homorésonance.** Selon Le Saout [1979, 9-13], le gouro est une des nombreuses langues de l'Afrique de l'Ouest où la règle « homorésonance » des consonnes initiales et intervocaliques est en vigueur. D'après cet auteur, on ne trouve en gouro que deux consonnes à l'intérieur du « syllabème » (= « pied »), *-L-* et *-l-*.<sup>6</sup> La première apparaît dans les « pieds » à voyelles hétérotimbres, la seconde dans le cadre isotimbre. La réalisation de *-L-* est conditionnée par la consonne initiale : les consonnes « graves » (labiales et vélaires) entraînent [-l-] en contexte oral et [-ŋ-] en contexte nasal ; les consonnes « aiguës » (alvéolaires et palatales) se combinent avec [-r-] et [-ř-]. Le Saout note la brièveté de ces consonnes, qui sont « très probablement réalisées légèrement rétroflexes », et des réalisations souvent intermédiaires entre [-l-] et [-r-], [-ŋ-] et [-ř-]. La deuxième, *-l-*, se réalise toujours sous forme de [-l-].

Dans le parler de Gaïzra, l'homorésonance est présente, mais ses règles sont fort différentes de ce qu'on trouve chez Le Saout.

Tout d'abord, il n'y a pas de différence entre [-l-] et [-L-] : même en contexte vocalique hétérotimbre, on trouve des réalisations rétroflexes [-l-] et [-r-] : *jírà* 'lion', *zírà* 'héritage', *gùlè* ~ *gùrè* 'caillou', *gúlì* ~ *gúrì* 'van'.

De plus, la distribution des allophones dépend, en dehors des consonnes initiales, des contextes vocaliques. Dans les « pieds » à consonne initiale grave, les allophones *-l-* et *-ŋ-* apparaissent régulièrement entre deux voyelles antérieures : *bílì/bīlī* 'cobra', *fílì* 'bouillir', *mínì* 'boire', *pènè* 'épervier'. *-l-* (non-rétroflexe) apparaît également dans les « pieds » oraux à consonne initiale labiale où la première voyelle est réduite à zéro, et la deuxième voyelle est *-a* ou *-ε* : *blè* 'cadeau', *vlâ* 'belle-mère'. Dans les autres cadres vocaliques, les deux variantes (*-l-* et *-r-*, *-ŋ-* et *-ř-*) sont possibles pour les « pieds » à consonne initiale grave, mais on entend le plus souvent *-r-* et *-ř-* : *pòrò/pòrò* 'forêt', *kúrù* 'sinusite', *gúlì/gūlī* ~ *gúrì/gūrī* 'guerre', *gùlè* ~ *gùrè* 'caillou',

<sup>6</sup> D'autres consonnes ont été trouvées par Le Saout, mais à l'intérieur de trois mots seulement ; nous n'en parlerons pas ici.

*pùrɛ́* ‘cicatrice’, *kãṛṛṁ/kãṛṁ* ‘cuvette’. Il semble que les « pieds » à première syllabe accentuée, dont la consonne intervocalique est normalement amuïe, ont des variantes à -r- ; dans mes enregistrements il y a un seul exemple de ce type : *bɛ́í* ~ *bé́rí* ‘corne, trompette’.

La présence des consonnes initiales labiales affaiblit, dans certains contextes, l’homorésonance nasale. Ainsi, nous avons *bɪṛṁ* ‘fourche d’arbre’ et *mɛ́lɛ́/mɛ́lɛ́* ‘serpent’ (au lieu de \**bṛṁ* et \**mɛ́ṛṁ/ mɛ́ṛṁ*).

Il existe un lien intéressant entre l’accentuation et la réalisation de la consonne intervocalique. Dans les mots « non accentués », nous trouvons de déviations de l’homorésonance : *lílí* ‘lice (de métier de tisserand)’, *lolú* ‘brouillard’ (au lieu de \**lírí*, \**lorú*). Il est à noter que -l- dans ces mots n’est pas rétroflexe.

En élaborant l’orthographe pratique, il faut tenir compte de la différence entre les phonèmes [-L-] et [-l-] en contexte nasal ; celui-ci est possible dans les mots qui sont probablement interprétés par les locuteurs gouro comme des redoublés (même si cela ne correspond pas à la réalité historique). On trouve ici des paires minimales et des quasi-paires : *nɔ́nɔ́/nɔ́nɔ́* ‘lait’ : *nɔ́ṛṁ/nɔ́ṛṁ* ‘compter’ ; *néné́* ‘doux’ : *néṛṁ* ‘danse, réjouissance’.

**5. L’harmonie vocalique** dans le cadre d’un pied (« syllabème ») est décrite en détails par Le Saout. Cependant, il faut rajouter à cette description un point important : l’harmonie des voyelles orales est fondée sur l’indice  $\pm$ ATR (« Advanced Tongue Root » vs. « Retracted Tongue Root »), plutôt que sur le degré d’ouverture.<sup>7</sup> Quant aux voyelles nasales, elles semblent être ni ATR, ni RTR (autrement dit, la racine de la langue est en position neutre) ; elles s’opposent aux séries +ATR et +RTR par l’indice « nasalité ».

En fait, l’indice  $\pm$ ATR est suprasegmental, dans le sens où son domaine de réalisation est le pied entier, y compris les consonnes. Ainsi, un /f/, dans le cadre d’un pied +RTR, se réalise avec une coloration vélaire, [f<sup>h</sup>].

## 6. Les tons en isolation

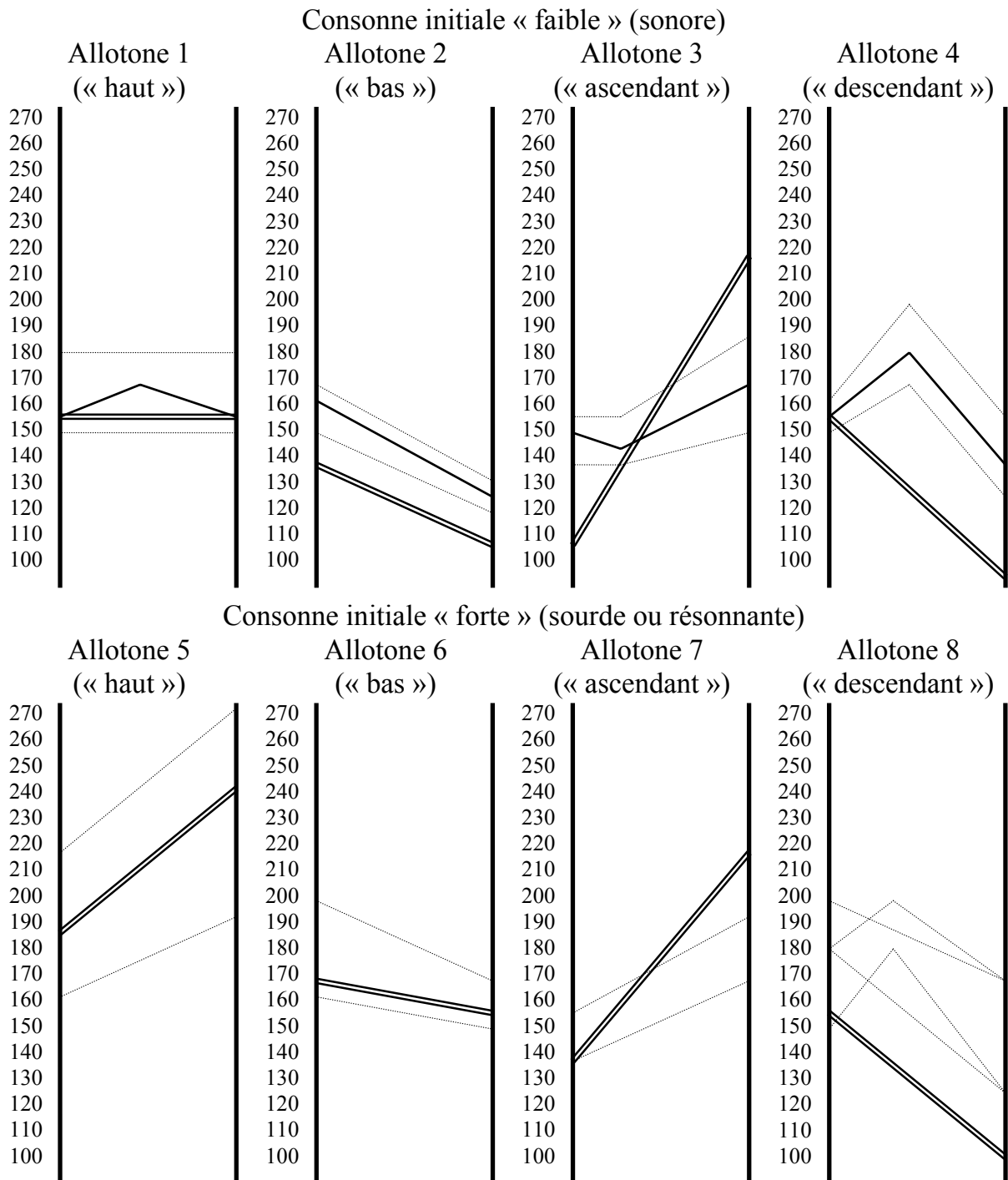
**6.1.** Dans l’analyse de Le Saout (comme d’ailleurs dans celle de H.-C. Grégoire) il ne s’agit que des réalisations tonales de mots (plus précisément, des mots significatifs seulement) en position isolée. Suivons d’abord ce principe en comparant ses résultats avec ceux de l’analyse des données enregistrées au village de Gaïzra.<sup>8</sup>

Selon Le Saout, on peut dire que les allotones gouro forment deux sous-systèmes autonomes, en fonction des types des consonnes initiales du « pied ».

<sup>7</sup> Il serait plus correct de désigner les voyelles +RTR comme *í, ɛ́, ɔ́, ú*, plutôt que *ɪ, ɛ, ɔ, u*, cette notation faisant penser à des voyelles plus ouvertes que *i, e, o, u*, ce qui crée la confusion. Mais, compte tenu de la tradition déjà établie, je maintiens les graphèmes habituelles *ɪ, ɛ, ɔ, u*.

<sup>8</sup> Les mots sont parfois donnés dans des contextes minimaux (un verbe – à l’impératif avec le pronom-sujet ; un nom à valeur relatif – avec un pronom possessif, etc.).

Dans chaque sous-système, nous trouvons quatre allotones<sup>9</sup>.



Commentaires des schémas : Les lignes en pointillés désignent les limites approximatives de la gamme de variation de l'allotone. La ligne continue représente la réalisation la plus typique de l'allotone (pour les pieds à consonnes initiales basses seulement). La double ligne désigne la réalisation tonale selon

<sup>9</sup> Par l'allotone je sous-entends ici variante principale d'un tonème dans un contexte donné, qui a, à son tour, des réalisations variables. Par exemple, toutes les réalisations du tonème « haut » dans les « pieds » à consonne initiale sonore représentent un allotone.

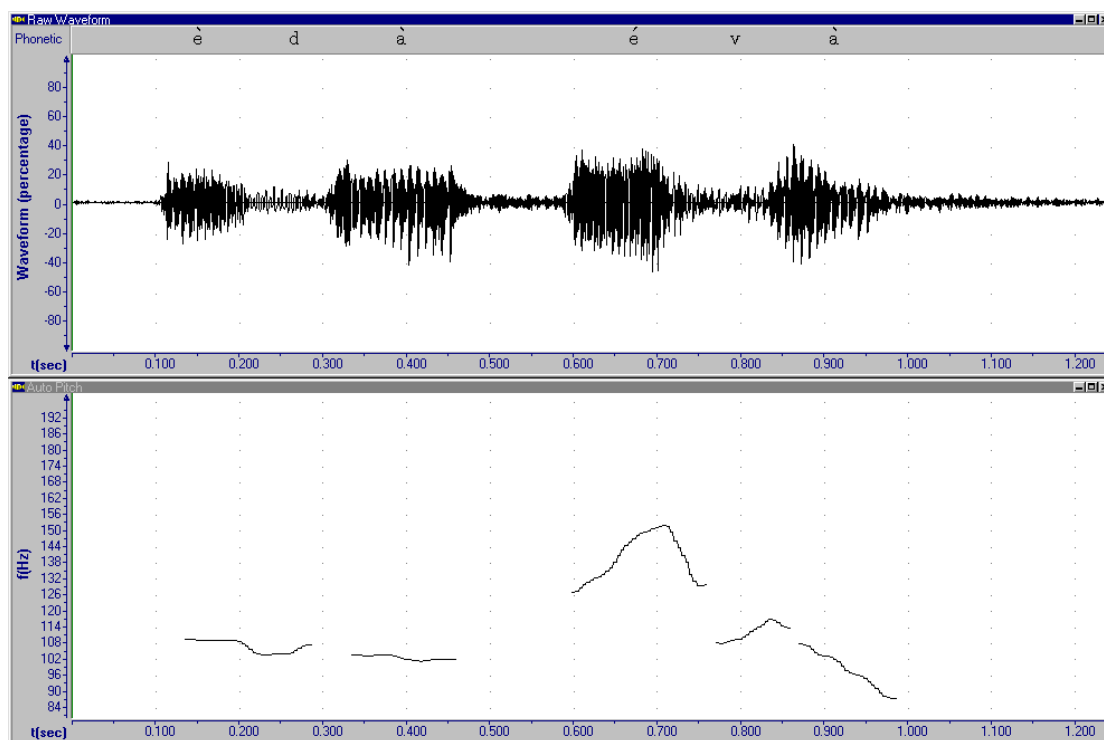
Le Saout. Pour l'allotone 8, deux modèles sont donnés, l'un pour les « pieds » à consonne initiale sourde, l'autre pour ceux à consonne initiale non-obstruante.

Mon analyse des spectres des réalisations de chaque allotone sur les segments de types différents dans le parler de Gaïzra a confirmé, dans les grandes lignes, les conclusions de Le Saout. En même temps, certains divergences intéressants ont été révélés. Voici, par exemple, les schémas des réalisations des allotones sur les pieds CV, CVV dans mes enregistrements de provenance de Gaïzra.

**6.2.** Il existe deux particularités du ton haut qui n'ont pas été mentionnées par Benoist, Grégoire et Le saout.

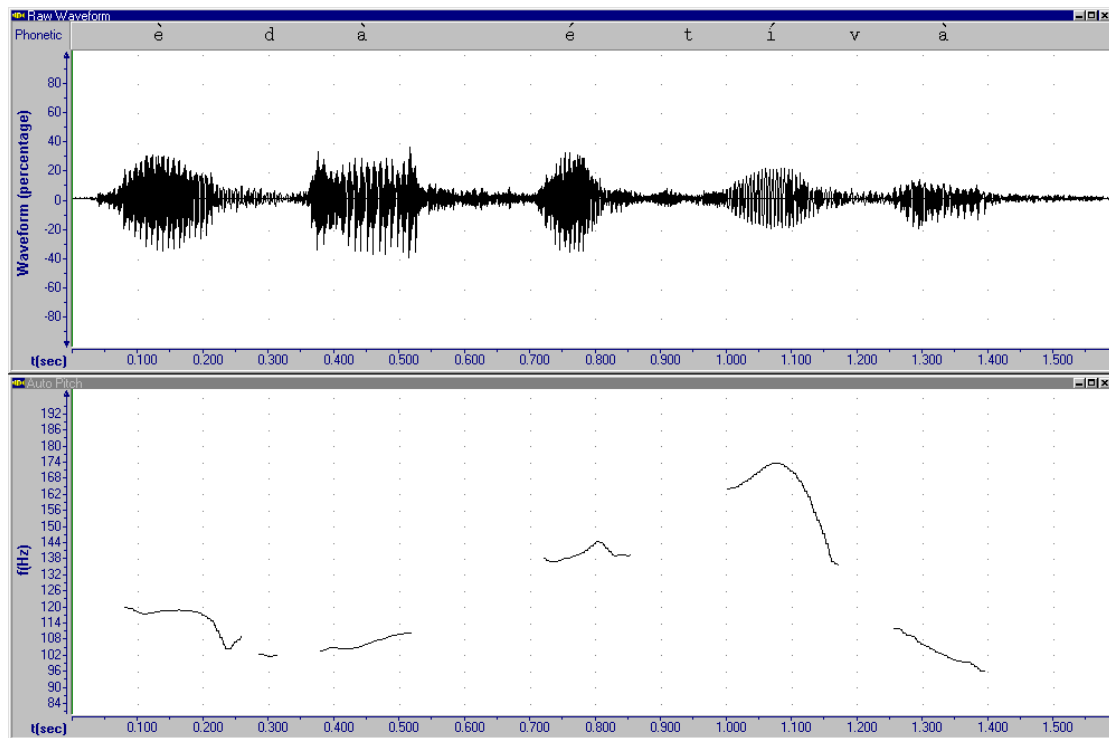
**6.2.1.** Le ton haut tend à se réaliser à un niveau plus élevé sur les voyelles fermées. Comparons les deux phrases :<sup>10</sup>

(1a) È d`a      é      v`a  
 il venir.PRF lui.RFL chez  
 'Il est venu chez soi'.



(1b) È d`a      é      tí      v`a  
 il venir.PRF lui.RFL père chez  
 'Il est venu chez son père'.

<sup>10</sup> Prononcées par Irié Honoré, locuteur du dialecte de Wadie, originaire du village de Bogopenfla, zone dialectale de Zuénoula. Notons que sa voix est plus basse que celle des autres locuteurs enquêtés.



Le pronom réfléchi porte le ton haut (cf. l'argumentation dans la division 7.), et son niveau est pratiquement le même dans les deux phrases. Cependant, le ton de *tí* est encore plus haut.

Ce phénomène est connu en phonétique générale, il s'agit d'une élévation automatique. Cependant, en diachronie, cette élévation peut devenir une des raisons de la division des tonèmes (ce qui est probablement le cas en yaouré, cf. infra).

**6.2.2.** Le ton haut sur les mots à consonnes « fortes » (l'allotone 5) et, probablement, le ton ascendant s'accompagnent d'une phonation particulière, « la voix de fausset ». Cette phonation joue un rôle important dans l'identification du tonème, peut-être même primordiale : le locuteur peut, occasionnellement, ne pas hausser le ton au-dessus de 200 Hz, la phonation seule étant suffisante.<sup>11</sup>

**6.3. Les conclusions** qu'on peut tirer de cet aperçu sont les suivantes :

a) Les réalisations de chaque allotone varient dans une gamme considérable, ce qui rend difficile, pour les mots en isolation, de considérer la hauteur absolue comme une marque distinctive décisive. En fait, d'après les

<sup>11</sup> A ma connaissance, il n'existe pas beaucoup de descriptions des tons de langues africaines où serait mentionnée l'existence des phonations comme composantes de tonèmes. Dans le volume de Welmers de 1973, j'ai trouvé cependant deux mentions : p. 101, à propos du kpellé : « Question intonation is superimposed on the last toneme other than low in a sentence, unless all tonemes in the sentence are low. High tone, including the beginning of high-low, is extremely high and tense, often falsetto » ; et p. 109, à propos du yorouba : « Low tone is also very commonly associated with a creaky voice quality ». Dans les langues d'Asie Sud-Est, par contre, c'est un phénomène très courant.

exemples analysés, elle n'est pertinente que pour la distinction de deux allotones, 5 et 7 (« haute » et « ascendante » pour les « pieds » à consonne initiale « forte »). Dans tous les autres cas, c'est la modulation de la courbe tonale et son amplitude qui importent. Les autres paires d'allotones les plus faciles à confondre sont 2 et 4, qui ne se distinguent que par une modulation montante au début, et 1 et 4.

Ce caractère flou de la réalisation des allotones a pour conséquence les nombreuses divergences dans la notation des tons du gouro dans les publications disponibles. Parmi les 91 mots de mon échantillon, on trouve chez Grégoire ou Benoist (et parfois chez les deux auteurs à la fois) des marques des tons divergentes par rapport à ce que j'ai établi pour 29 cas. Le taux très élevé d'erreurs (presque 30% !) est dû aux difficultés réelles rencontrées par les chercheurs.

b) Comme cela a été dit plus haut, le phénomène des « tone-depressor consonants » fait que les 8 allotones (« quasi-tonèmes ») forment en gouro deux sous-systèmes, de 4 membres chacun. Le Saout a suggéré l'appariage suivant : 1 + 5, 2 + 6, 3 + 7, 4 + 8. Serait-ce la seule possibilité ?

Le « critère de ressemblance » ne nous empêche pas de considérer 3 et 5, 1 et 8, ou 1 et 7 comme des allotones du même tonème. Il est vrai que des raisons d'ordre systémique nous font reconnaître que l'appariage de Le Saout est le plus logique : la ressemblance des courbes tonales 3 et 7, 4 et 8 sont évidentes (cf. cependant le taux très élevé des erreurs de notation des allotones 4 et 8 dans [Benoist 1977] et [Grégoire 1976] !), et pour les quatre allotones qui restent, le contraste entre les allotones 1 et 5, 2 et 6 est moins frappant qu'entre 1 et 6, 2 et 5 (chez les habitants de Gaïzra, la différence entre 2 et 6 est même moins importante que chez l'informateur de Le Saout).

Néanmoins, pour les deux dernières paires, demeure une grande question : les locuteurs natifs du gouro, perçoivent-ils les allotones 1 et 5 comme référant à un tonème ? La même question pour les allotons 2 et 6.

### **7. Les tons grammaticaux et les tons dans la phrase : le troisième tonème uni ?**

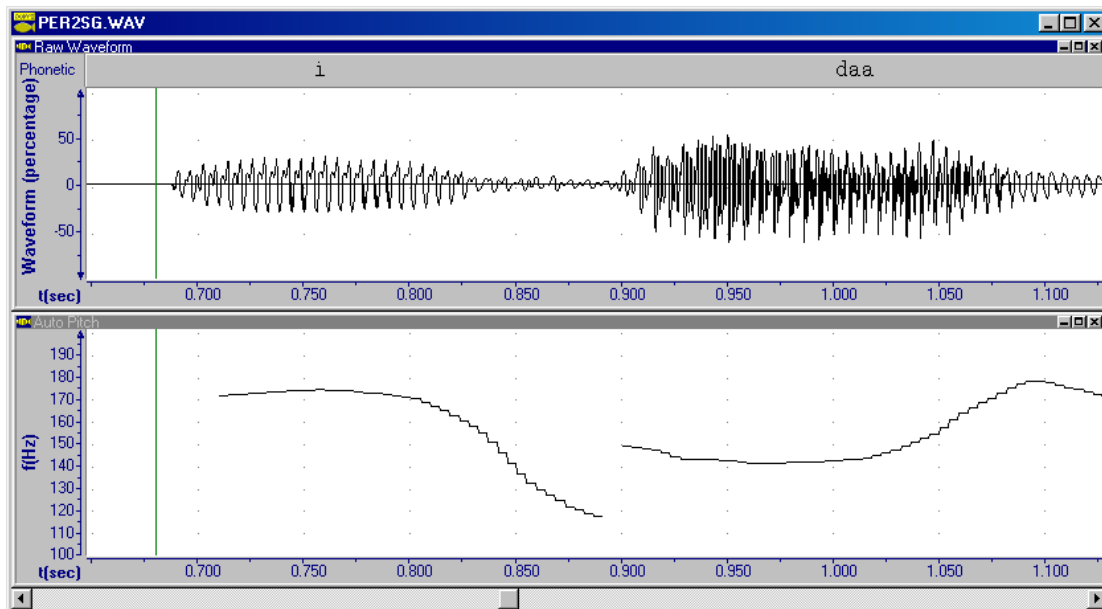
Une particularité de l'analyse de Le Saout consiste en ce qu'il n'a considéré les mots qu'en isolation. Cela a deux conséquences importantes.

En premier lieu, les courbes tonales des mots dans la phrase sont souvent sensiblement différentes par rapport à celle en isolation. D'habitude on prononce les mots d'une façon moins distincte et plus brève, ce qui laisse aux tons moins de place pour se manifester ; les passages d'un ton à l'autre sont souvent difficiles à distinguer des modulations pertinentes qui servent à distinguer les tonèmes différents... Certains caractéristiques des tons en isolation décrits par Le Saout peuvent ne guère se manifester à l'intérieur de la phrase. Il s'agit, en particulier, de la courbe montante du ton haut des mots à consonne initiale sourde ou résonnante. D'un autre côté, le ton du mot dans la phrase peut être situé par rapport aux tons des mots voisins, ce qui facilite son identification.

En second lieu, cette limitation exclut d'emblée l'analyse des tons grammaticaux, des auxiliaires et des changements combinatoires de tons, qui sont, d'ailleurs, très présents dans toutes les langues mandé-sud.<sup>12</sup> Et cependant, c'est ici qu'on peut s'attendre aux faits qui peuvent nous offrir des témoignages importants pour l'interprétation du système tonal.

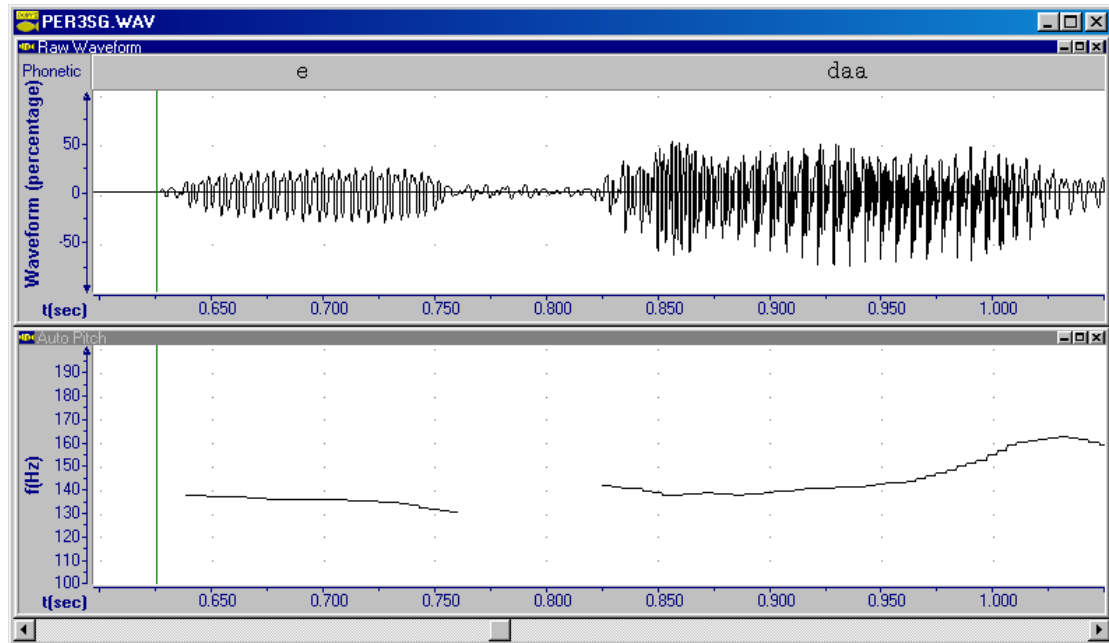
7.1. C'est en analysant le système des pronoms personnels en gouro que je me suis heurté à l'impossibilité de les décrire dans le cadre d'un système à deux tons unis. Il faut mentionner que Le Saout ne parle pas dans son travail des « syllabèmes » sans consonne initiale (ce qui est naturel, puisqu'il ne traite pas des pronoms, et le « syllabème » de structure V ne se trouve guère ailleurs). Nous ne nous concentrerons pas sur la question de savoir où doit être rangé ce type de structure, et nous considérerons quelques phrases avec leurs tonogrammes (prononciation de Michel Bouyé Bi Boh, dialecte de Mε).

(2a) *i dââ* 'tu es venu'



(2b) *e dââ* 'il est venu'.

<sup>12</sup> Il faut reconnaître que Le Saout mentionne le changement du ton du verbe à l'imperfectif (« le temps statique »), mais il ne va pas plus loin.



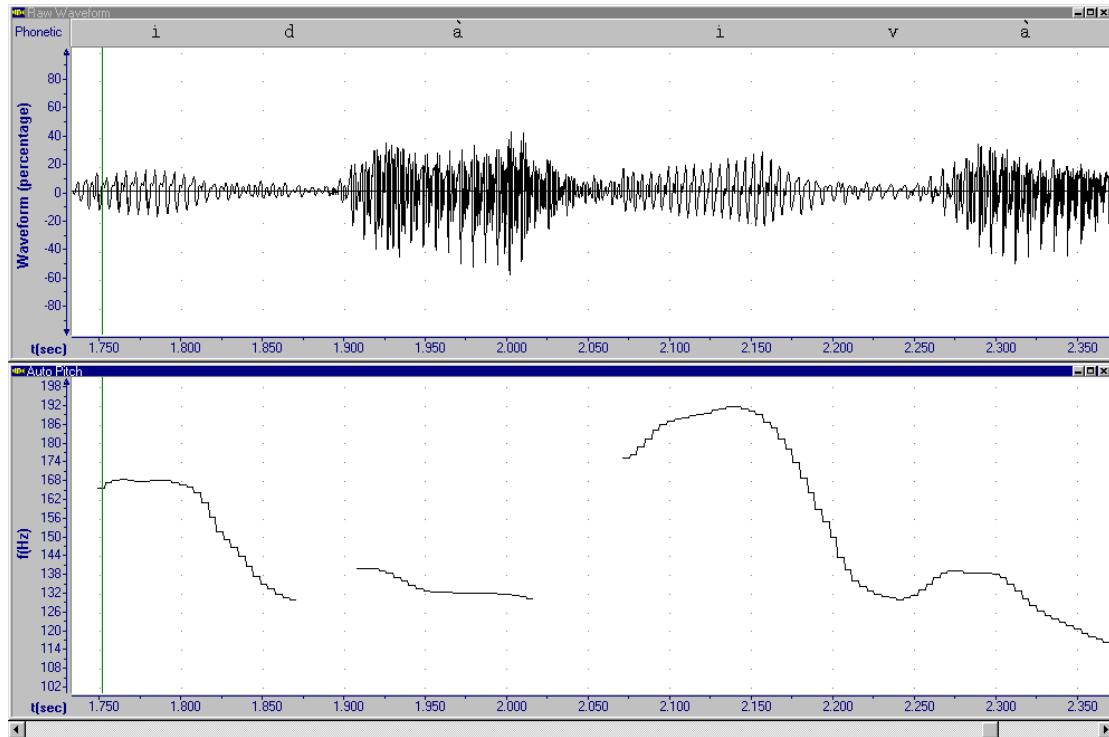
Le ton du verbe *daa* est montant (tous les verbes en perfectif ont des tons modulés devant pause, donc montants ou tombants), et la comparaison avec lui nous permet de supposer, en nous basant sur le modèle de deux registres tonaux, que le ton du pronom sujet *e* 'il' soit bas et celui de *i* 'tu' est haut.<sup>13</sup>

Voici deux autres phrases.

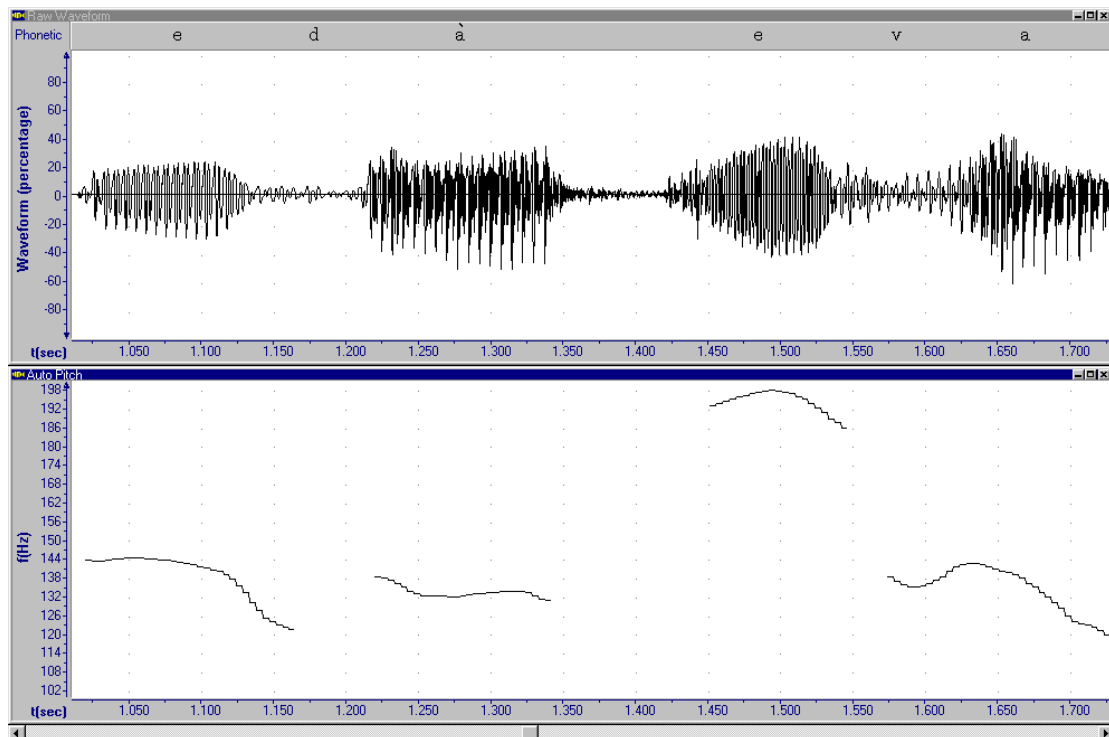
- (2c) *i* *dàà*<sup>14</sup> *i* *và*  
 tu venir-PERF toi-RF chez  
 'Tu es venu chez toi'.

<sup>13</sup> Ma première hypothèse était que dans ce dernier cas il s'agissait d'un ton descendant, mais en fait, la longue modulation tombante suivant ce pronom *i* ne lui appartient pas, elle porte sur la pause précédant l'explosion de *d*.

<sup>14</sup> Le ton ascendant qui devrait être attribué à ce verbe perfectif est remplacé par un ton bas dans la position devant ton haut, selon une règle formulée dans [Beirth 1969, 4].



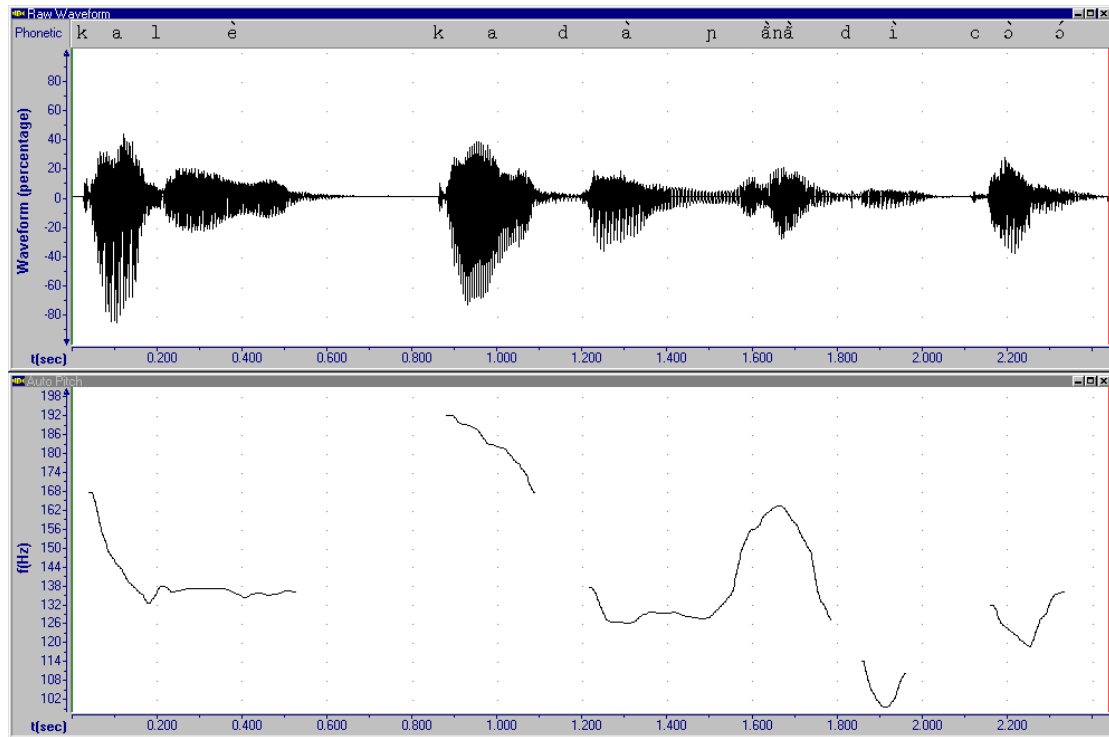
(2d) *e d'áà e v'á*  
 il venir-PERF lui-RF chez,  
 'Il est venu chez lui'.



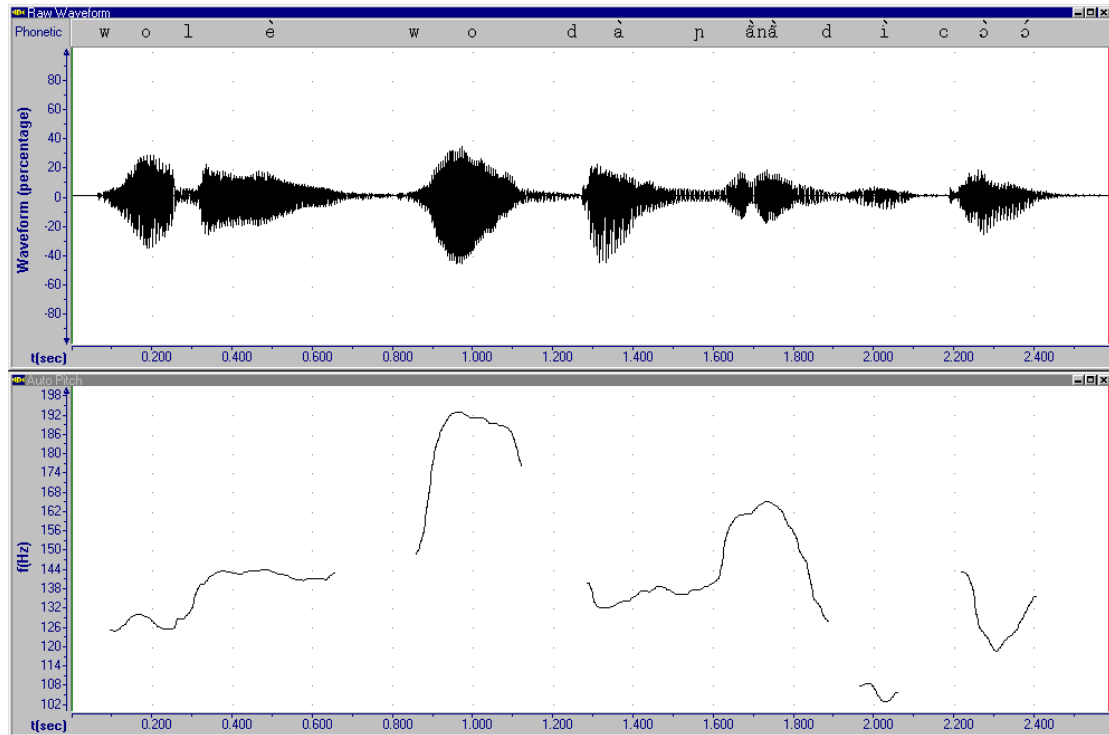
Ici, si on continue de maintenir l'hypothèse de deux tonèmes unis, les pronoms réfléchis s'avèrent en dehors du système tonal du gouro. Pour sortir de cette impasse, il ne reste qu'à postuler la présence de trois tonèmes : bas, moyen, haut. Les pronoms réfléchis sont de ton haut (*í* 'toi', *e* 'lui'...), le

pronom sujet de la 2 pers. sing. est de ton moyen ( $\bar{i}$ ), et celui de la 3 pers. singulier est de ton bas ( $\grave{e}$ ).

Prenons maintenant les pronoms pluriels. Voici deux phrases (enregistrées avec Doubi Benjamin, locuteur du parler maa, cela pour montrer que le phénomène en question n'est pas limité au parler de mε).



- (3a) *ka lè/lē ka dā yǎnǎdì còó*  
 vous dire vous-RF venir soir aujourd'hui  
 'Vous avez dit que vous veniez ce soir'.
- (3b) *wo lè/lē wo dā yǎnǎdì còó*  
 ils dire ils-RF venir soir aujourd'hui  
 'Ils ont dit qu'ils viendraient ce soir'.



La situation est exactement la même qu’avec les pronoms singulier. Nous sommes donc obligés d’attribuer les tons de la façon suivante : les pronoms sujet – *kā* ‘vous’, *wò* ‘ils’; les pronoms réfléchis : *ká* ‘vous’, *wó* ‘ils’. Cela signifie que le contraste des trois tonèmes unis englobe tout le système des pronoms personnels, y compris ceux à structure CV ayant des consonnes initiales de la classe des consonnes non-depressors.

7.2. Considérons le comportement des tons dans le cadre de l’alternance morphophonologique des consonnes. En gouro cet alternance est caractéristique des adjectifs<sup>15</sup> : une forme à consonne initiale sonore n’est pas marquée, et la forme à consonne initiale sourde a le sens supplémentaire de diminutif :

*bàb àl à/b àb àl à* ‘plat’ – *p àp àl à/p āp āl ā* ‘plat et petit’  
*vókó/vōkō* ‘léger’ – *fókó/fókó* ‘léger et petit’.

Si on reste dans le cadre du modèle à deux niveaux, on peut conclure que le tonème de l’adjectif reste le même, il ne s’agit que d’une correction automatique de sa réalisation.

Cependant, l’opposition des deux formes (neutre vs. diminutive) s’applique également les mots aux consonnes initiales résonnantes :

*yōyōlō* ‘accroupi’ – *yóyóló* ‘accroupi et petit’.

<sup>15</sup> Dans les parlers du nord, dont les locuteurs étaient mes informateurs, cet alternance n’existe pas. Pour cette raison je me limite des données de Grégoire [1976: 225].

Dans ce cas, c'est le ton seul qui exprime la valeur diminutive. On est obligé de reconnaître que lehaussement du ton n'est plus automatique, il rend une valeur grammaticale, et cela concerne tous les paires alternantes.<sup>16</sup>

**7.3.** Pour mieux comprendre ce qui se passe en gouro, comparons avec une langue apparentée qui est le yaouré.

**7.3.1.** Au niveau phonologique segmental, la différence principale entre le yaouré et le gouro consiste en l'assourdissement historique des consonnes sonores, processus analysé par Konstantin Pozdniakov [1991]. Car, selon Le Saout, l'opposition des sourdes et des sonores est cruciale pour le système tonal gouro, et son élimination en yaouré ne pouvait pas être sans conséquences pour les tons. Le système tonal et pronominal du yaouré est bien décrit dans les travaux des Hopkins [B. Hopkins 1982 ; B. Hopkins 1987 ; E. Hopkins 1987]. Malgré une restructuration aussi globale, le yaouré et le gouro restent mutuellement intelligibles (bien qu'avec des difficultés), ce qui révèle l'affinité profonde de leurs systèmes.

Le yaouré a quatre tonèmes unis.<sup>17</sup> Leurs correspondances avec les tonèmes gouro ne sont pas toujours régulières. Cependant, on peut parler de certaines tendances. Considérons la liste comparative des noms gouro et yaouré.

Les formes yaouré sont tirées des publications des Hopkins et de Lautenschlager ; les formes gouro viennent du dictionnaire non publié d'Irina Jouk, sauf pour les mots dotés d'indications spéciales (BN – [Benoist 1977], GR – [Grégoire 1976], ST – [Le Saout 1979], VV – mes données enregistrées dans le village de Gaïzra). Les termes sont rangés d'après les formes gouro : par types de consonnes initiales et par classes tonales.

Noms gouro à consonnes initiales sonores (« faibles »), ton haut :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
bras	<i>bé/bē</i>	<i>pà</i>
étranger	<i>běě/běē</i> (VV)	<i>pě</i>
rônier	<i>zé/zē</i> (BN)	<i>sē</i>
chien	<i>béLá/bēLā</i> (ST)	<i>pěLē</i>
nuit	<i>béli/bēlī</i> ST, <i>béyí/bēyī</i> VV	<i>pěi</i>
pot	<i>bó/bō</i>	<i>pò</i>
monticule	<i>vú/vū</i> (BN)	<i>fū</i>
chemin	<i>gbóí/gbōī</i> (BN)	<i>kpò</i>
guerre	<i>gúli/gūlī</i> (ST, GR)	<i>kūlī</i>
dix	<i>vú/vū</i> (GR)	<i>fū</i>

<sup>16</sup> Evidemment, l'alternance tonale est d'origine automatique, sa grammaticalisation est, de toute probabilité, assez récente.

<sup>17</sup> J'utilise une notation différente de celle des Hopkins et désigne les tons comme suit (avec exemple de la voyelle *a*) : *á* ton haut, *à* ton moyen-haut, *à* ton moyen-bas, *à* ton bas.

chemin	<i>zĩ/zĩ̄</i> (ST)	<i>sĩ</i>
margouillat	<i>zoo/zoō</i> (BN)	<i>sũ</i>
fil	<i>bĩ/bĩ̄</i>	<i>pĩ ~ pí</i>
un	<i>dũ/dũ̄</i> (BN, GR)	<i>tũ ~ tú</i>
excrément	<i>bũ/bũ̄</i> (ST)	<i>pũ ~ pɔ</i>
éléphant	<i>vũ/vũ̄</i>	<i>fĩ</i>
tronc	<i>boó/boō</i> (BN, GR)	<i>pò</i>
trou	<i>gũLũ/gũLũ̄</i>	<i>klũ</i>

Noms gourou à consonnes initiales sonores (« faibles »), ton bas :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
buffle	<i>dũ/dũ̄</i>	<i>tũ</i>
moquerie	<i>zẹ̃</i> (BN)	<i>sẹ̃</i>
vache	<i>dĩLĩ</i> (GR)	<i>tĩLĩ</i>
maïs	<i>gòò</i> (GR)	<i>kòò</i>
caillou	<i>gũLẹ̃</i> (VV)	<i>kũlẹ̃</i>
lion	<i>gyèlà</i> (BN)	<i>jàLà</i>

Noms gourou à consonnes initiales sonores (« faibles »), ton ascendant :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
lance	<i>dị̃</i>	<i>tị̃</i>
termite (sp.)	<i>dòɔ</i> (GR)	<i>tòɔ</i>

Noms gourou à consonnes initiales sonores (« faibles »), ton descendant :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
pied	<i>gǎnẹ̃</i> (GR)	<i>cẹ̃ị̃</i>
ami	<i>bèè</i>	<i>bèè</i>
foyer	<i>gũnị̃</i>	<i>kũnị̃</i>

Noms gourou à consonnes initiales sourdes et résonnantes (« fortes »), ton haut :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
deux	<i>fíé</i>	<i>flí, filí</i>
village	<i>fáLá</i>	<i>fáLá</i>
marché	<i>féLé</i>	<i>féLé</i>

maison	<i>kɔ̃</i>	<i>kɔ̃</i>
riz	<i>sáá</i>	<i>sáá</i>
nom	<i>tɔ̃</i>	<i>tɔ̃</i>
mouton	<i>báLá</i> (ST)	<i>báLá</i>
filles	<i>lú</i> (GR)	<i>lú</i>
poison	<i>lálí</i>	<i>lálí</i>
sein	<i>nɔ̃</i> (BN)	<i>nɔ̃</i>
enfant	<i>né</i>	<i>né</i>
taro	<i>něLě</i>	<i>nɔ̃Lɔ̃</i>
travail	<i>yáLá</i>	<i>yLá-má</i>
igname	<i>yá</i> (BN)	<i>yáá</i>
père	<i>tí</i>	<i>tí</i>
saleté	<i>tíLí</i> (BN), <i>dìLì</i> (GR)	<i>tíLí</i>
genou	<i>pó</i>	<i>pó</i>
tuyau	<i>fúLú</i> (GR)	<i>fúLú</i>
mère	<i>bú</i>	<i>bú</i>
choses	<i>fé</i>	<i>fè</i>
femmes	<i>lí</i>	<i>lì-mò</i>
grand-mère	<i>náá</i>	<i>náá</i>

Noms gourou à consonnes initiales sourdes et résonnantes (« fortes »), ton bas :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
arc	<i>sàà/sāā</i> ‘arc’	<i>sá</i> ‘flèche’
bosse	<i>pòlù/pólū</i>	<i>póú</i>
cheveux	<i>cèè/cēē</i> (GR)	<i>cé</i>
racine	<i>sùnì/cv̄nī</i> (BN)	<i>sěí</i>
oreille	<i>tɔ̃Lě/tɔ̃Lē</i> (ST)	<i>tɔ̃rě</i>
brouillard	<i>lòlù/lólū</i> (ST, GR)	<i>lólú</i>
paille de toit	<i>lòò/lɔ̃</i>	<i>lɔ̃</i>
mille-pattes	<i>pòLòò/pɔ̃Lɔ̃</i>	<i>pòlò</i>
cou	<i>bòLò/bɔ̃Lɔ̃</i>	<i>bòLò</i>
serpent	<i>měLě/mēLē</i>	<i>blě</i>
vin de palme	<i>wě/wē</i>	<i>wě</i>
tête	<i>wùò/wūō</i> (ST)	<i>wùlò</i>
fétiche	<i>yò/yō</i>	<i>yù</i>
urine	<i>wò/wō</i> (BN)	<i>wì</i>

vêtement	<i>sò/sṵ</i>	<i>sò</i>
terre	<i>tèLè/tēLē</i>	<i>tLè</i>
poisson	<i>pò/pṵ</i> (BN)	<i>pò</i>
forêt	<i>pòLò/pṵLṵ</i> (GR, BN)	<i>pòLò</i>
paresseux	<i>kũṅṅ/kũṅṅ</i>	<i>kṵṅṅ</i>
grain de palme	<i>sì/sī</i> (BN)	<i>sì</i>
épine	<i>lèlì/lēlī</i>	<i>lèlì</i>
palmier	<i>lò/lṵ</i> ‘palmier abattu’	<i>lò</i>
année	<i>lèè/lēē</i> (BN)	<i>lè</i>
jour	<i>yì/yī</i> (ST)	<i>yì</i>
mère	<i>nà/nā</i>	<i>nà</i>
sang	<i>nèè/nēē</i>	<i>nè</i>
humain	<i>mì/mī</i>	<i>mì</i>
poulet	<i>māLè/māLē</i>	<i>mēlì</i>
lune	<i>mèLè/mēLē</i>	<i>mèLè</i>
pou de tête	<i>wòlì/wōlī</i> (ST), <i>wéí</i> (VV)	<i>wè</i>
cabri	<i>bòlì/bōlī</i>	<i>bò</i>
âme	<i>lèlì/lēlī</i>	<i>lèlì</i>
herbe	<i>lù/lū</i>	<i>lù</i>
feu	<i>cè/cē</i> (VV), <i>cé</i> (ST)	<i>té</i>
mortier	<i>wòlì/wōlī</i> (GR)	<i>wéí</i>
poumon	<i>fòò/fōō</i> (BN)	<i>fùv</i>
piment	<i>kèLè/kēLē</i>	<i>cèlí</i>
langue (anat.)	<i>nèLè/nēLē</i>	<i>nèLé</i>
corde	<i>bàlì/bālī</i>	<i>bàà</i>

Noms gourou à consonnes initiales sourdes et résonnantes (« fortes »), ton ascendant :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
joli	<i>sìèí</i> (GR)	<i>šéí ~ súèí</i>
fesses	<i>pèlí</i>	<i>pèí</i>
couteau	<i>sèLé</i>	<i>sèLé</i>
aujourd’hui	<i>còv</i>	<i>cègú</i>
oeil	<i>yìé</i> (ST)	<i>yìé</i>
champ	<i>fèlí, fèí</i>	<i>fèì</i>

peau	<i>kòlé</i> (ST), <i>kwélé</i> (GR)	<i>kólé</i>
dent	<i>sìé</i>	<i>šé ~ súé</i>
bouche	<i>lèé</i>	<i>lé</i>
vol (maraude)	<i>cěě</i>	<i>cìLì</i>
natte	<i>sàá</i>	<i>sàà</i>

Noms gouro à consonnes initiales sourdes et résonnantes (« fortes »), ton descendant :

	<b>Gouro</b>	<b>Yaouré</b>
déchet	<i>bìLì</i>	<i>bìLí</i>
piège	<i>sâ</i> (BN)	<i>sâ</i>
sable	<i>yěLě</i> (ST)	<i>yěLě</i>
demain	<i>téLè</i>	<i>téLé</i>
tortue	<i>kúlì</i> (BN)	<i>kúlú</i>
savane	<i>búi</i> (VV), <i>búi</i> (ST)	<i>búi</i>
queue	<i>wólì</i>	<i>wèí</i>

On voit tout de suite que les correspondances tonales entre les deux langues sont loin d'être uniformes. Il n'est pas exclu que certaines des « irrégularités » s'expliquent par les fautes de notation des tons en gouro dans les sources disponibles. Cependant, on peut parler de certaines tendances prédominantes :

Gouro *dá/dā* – Yaouré *tà*, parfois *tà ~ tá*.

Gouro *dà* – Yaouré *tà* ou *tà*.

Gouro *tá, lá* – Yaouré *tá, lá*, moins souvent *tǎ, lǎ*.<sup>18</sup>

Gouro *tà/tā, là/lā* – Yaouré *tà, là*, moins souvent *tǎ, lǎ* et *tà, là*.

Les exemples des tons modulés en gouro n'étant pas assez nombreux dans cette liste et leur correspondances en yaouré étant trop variables, laissons-les hors de l'analyse.

Il serait prématuré de présenter des conclusions définitives concernant la reconstruction du système tonal de la protolanguage gouro-yaouré : la liste analysée est trop courte (ce qui s'explique par l'absence de dictionnaire yaouré), la qualité de notation des formes gouro n'est pas toujours satisfaisante. D'emblée, deux hypothèses peuvent être envisagées :

<sup>18</sup> Les correspondances gouro *tV̄* – yaouré *tV̄̄*, gouro *dV̄* – yaouré *tV̄* sont en corrélation avec la voyelle fermée de la syllabe. Si on se souvient qu'en gouro, le ton se réalise au niveau plus élevé sur les voyelles fermées (cf. 6.4.), cette tendance trouve son explication.

1) Le système tonal gouro est plus archaïque. Avec l'assourdissement des consonnes sonores initiales et leur fusion avec les sourdes ( $*d > t$ ,  $*t > t$ ) en yaouré, la différence de réalisation tonale, n'étant plus conditionnée par le caractère « dépresseur » des consonnes voisées, s'est phonologisée. Il est étonnant que le type *dá* en gouro correspond à *tà* en yaouré (on s'attendrait plutôt à *tá* ou *tà*) ; en dehors de cela, les autres tendances prédominantes s'expliquent assez bien par cette hypothèse.

2) Le système à 4 tonèmes registres est plus archaïque. Les consonnes sonores gouro ont assumé leur caractéristique de « dépresseurs » après la séparation du yaouré, et ce processus a amené une réorganisation totale du système tonal et la perte des oppositions tonales. Le yaouré a maintenu le système tonal en réorganisant le système consonantique.

La première hypothèse me paraît plus plausible, mais il est plus prudent d'attendre des données plus complètes concernant ces deux langues et les résultats de la comparaison avec les systèmes tonaux des autres langues mandé-sud pour pouvoir trancher.

**7.3.2.** Dans ce qui précède, les tons lexicaux de deux langues ont été comparés. Mais les tons grammaticaux jouent un rôle très important dans toutes les langues mandé-sud, et la branche gouro-yaouré ne fait pas exception. Comparons les séries pronominales qui nous ont fait penser à une opposition de trois tonèmes unis en gouro.

#### Pronoms subjectifs élémentaires

	Gouro		Yaouré	
	Sing.	Pl.	Sing.	Pl.
1 excl.	<i>ā̄</i>	<i>kō̄</i>	<i>ã̄</i>	<i>kù</i>
1 incl.		<i>kàà</i>	<i>kù</i>	<i>kàà</i>
2	<i>ī̄</i>	<i>kā̄</i>	<i>ì</i>	<i>kà</i>
3	<i>è</i>	<i>wò</i>	<i>è</i>	<i>ò</i>

#### Pronoms « subjunctifs » (= « pronoms impératifs » d'Elizabeth Hopkins)

	Gouro		Yaouré	
	Sing.	Pl.	Sing.	Pl.
1 excl.	<i>á̄</i>	<i>kó</i>	<i>ã̄</i>	<i>kú</i>
1 incl.		<i>kàā</i>	<i>kú</i>	<i>kàà</i>
2	<i>í</i>	<i>ká</i>	<i>í</i>	<i>ká</i>
3	<i>é</i>	<i>wó</i>	<i>é</i>	<i>ó</i>

Evidemment, les modèles tonaux sont pratiquement les mêmes dans les deux langues, à une exception près : dans la série sujet, le yaouré semble avoir perdu l'opposition tonale entre les pronoms élocutifs (1 et 2 pers.) et allocutifs (3 pers.), tandis que le gouro l'a maintenu. Cette opposition est maintenue dans les deux langues dans les séries objet et possessive (« polyfonctionnelle ») :

	Gouro		Yaouré	
	Sing.	Pl.	Sing.	Pl.
1 excl.	ā̄	kō	á <sup>19</sup>	kú
1 incl.		kàā, kāà	kú	kàà
2	ī̄	kā	í <sup>20</sup>	ká
3	à	wò	à	ò

**7.3.** Le parallélisme entre les deux langues confirme la supposition que le contraste des trois niveaux tonaux dans les pronoms personnels gourou est phonologique. La situation du gourou s'avère donc assez paradoxale : à l'intérieur du système tonal d'une seule langue, deux sous-systèmes coexistent. Dans celui des pronoms personnels, trois tonèmes unis sont opposés sur les syllabes à consonnes « fortes » (sourdes et résonnantes). Pour le reste de la langue, l'existence des consonnes-depressors et non-depressors, très bien décrite par Le Saout, permet de parler de l'opposition de deux tonèmes unis dont les réalisations varient considérablement en fonction des types des consonnes.

Il est admis, dans la tonologie des langues africaines, que la division des tons (« tone splitting ») dans les langues à consonnes-« depressors » soit une des voies les plus typiques de l'établissement des systèmes pluritonaux. Il s'agit d'habitude de l'assourdissement ou de la sonorisation de consonnes dans certaines positions, ce qui amène la phonologisation des allotones (cf. pour le wobé, [Bearth, Link 1980]). En gourou, il semble qu'on ait le début d'un processus identique qui suit une voie différente. Ici, la restructuration du système commence par une classe de mots qui sont peu nombreux, mais très fréquents dans les textes naturels et jouent un rôle grammatical extrêmement important, représentant peut-être même le noyau de la grammaire de la langue.

En revenant à la question de la notation des tons dans l'écriture du gourou, on se rappellera que le système d'orthographe actuel se base sur le modèle de Le Saout. Comme cela vient d'être mis en évidence, ce modèle ne reflète qu'une partie de la réalité de la langue gourou. La pratique révèle que le nombre des fautes de notation des tons commis par les néo-alphabètes dépasse toutes les limites, ce qui impose la nécessité d'une modification du principe de notation des tons.

Deux solutions peuvent être envisagées :

- une modification partielle du modèle courant : on marquera les trois tons pour les pronoms personnels et deux tonèmes, haut et bas, pour le reste (autrement dit, chaque sous-système aura ses propres principes de notation) ;
- les trois tons seront indiqués pour la totalité des mots ; autrement dit, il s'agit du retour au modèle d'avant-Le Saout (probablement avec quelques modifications).

<sup>19</sup> → ā̄ après un nom et devant un ton haut ou moyen-haut.

<sup>20</sup> → í̄ après un nom et devant un ton haut ou moyen-haut.

Au risque d’être considéré comme un partisan des solutions rétrogrades, je me prononcerai pour la deuxième solution. Le modèle de Le Saout, aussi élégant qu’il soit, n’est pas en très bonne correspondance avec la réalité psychologique : même sans tenir compte du sous-système des pronoms, il est évident que les locuteurs du gouro n’arrivent pas à saisir facilement la différence entre les consonnes dépresseuses et non-dépresseuses. Cela devient encore plus difficile si l’on essaie de combiner les deux systèmes différents de notation, l’un pour les pronoms, l’autre pour les autres mots. L’avantage du modèle de Benoist est dans sa facilité. Et, finalement, si on n’exclut pas les pronoms du système de la langue (et je ne vois aucune raison de les exclure), ce modèle ne contredit pas la réalité phonologique.

### 8. Modifications contextuelles des tons<sup>21</sup>

Sans prétendre fournir un inventaire exhaustif des règles (ce qui doit être fait au cours d’une description générale morphosyntaxique du gouro), je fournirai quelques observations préliminaires.

#### 8.1. Réalisations du ton ascendant

D’après Bearth [1969, 4], « le ton montant :  
– réalisé montant, devant ton bas et tombant ;  
– réalisé bas devant ton moyen et haut ».

Dans mes données, il y a des cas où cette règle s’applique (cf. les tonogrammes dans la division 7.1.). Il y a cependant des exemples du contraire, où le ton montant est maintenu devant un ton haut :

(4)  $\tilde{a}$   $k\check{s}$   $d\check{s}$   $\tilde{a}$   $b\grave{o}$   $l\grave{e}$   
moi.SJ maison bâtir moi.RF même pour  
‘J’ai bâti la maison pour moi-même’.

(5)  $f\tilde{o}l\tilde{i}-b\bar{5}-z\grave{a}$   $z\check{i}$   $k\acute{a}$   $\tilde{a}$   $y\tilde{a}$   $l\bar{o}$   
forge-faire-AG bon NEG moi comme NEG  
‘Je ne suis pas un bon forgeron’.

Devant pause (non mentionnée par Bearth), le ton ascendant est facultativement remplacé par le ton bas. Voici deux phrases prononcées par le même locuteur :

(6a)  $\grave{e}$   $\acute{e}$   $l\bar{e}$   $gw\bar{e}\bar{i}$   $t\hat{a}$   $d\grave{o}$   
il.SJ son.RF POSS argent surface mettre  
‘Il<sub>i</sub> garde son<sub>i</sub> argent’, mais

(6b)  $\grave{e}$   $\grave{a}$   $l\bar{e}$   $gw\bar{e}\bar{i}$   $t\hat{a}$   $d\check{s}$   
il.SJ son POSS argent surface mettre  
‘Il<sub>i</sub> garde son<sub>j</sub> argent’.

Je suppose que cette variabilité est en fonction de l’application du locuteur : dans la chaîne parlée naturelle, on s’attendrait au remplacement du ton ascendant par le ton bas, mais dans les phrases prononcées devant le micro, le

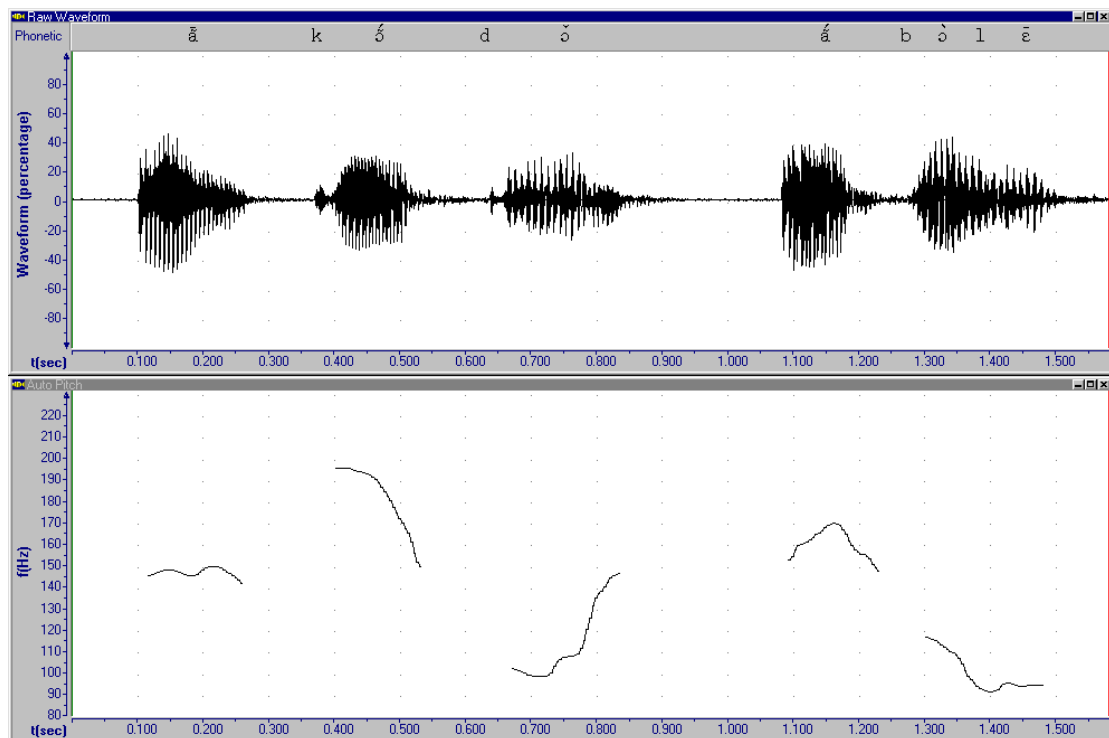
<sup>21</sup> Dans ce qui suit, les tons sont notés seulement selon le « modèle Benoist » des trois tonèmes unis.

ton a été articulé avec plus de soin. Il reste à établir si le ton ascendant sur les pieds à consonne initiale non depressive sera remplacé par un ton bas ou par un ton moyen.

## 8.2. L'abaissement final

A la fin de phrase, les tons se réalisent à un registre beaucoup plus bas que normal, de façon que la distinction entre les tons moyen et bas tend à disparaître.<sup>22</sup> En voici un exemple :

- (7)  $\bar{a}$   $k\check{\sigma}$   $d\check{\sigma}$   $\acute{a}$   $b\grave{o}$   $l\bar{e}$   
 moi.SJ maison bâtir moi.RF même pour  
 'J'ai bâti une maison pour moi-même'.



Evidemment, c'est l'abaissement final qui est « responsable » de l'apparition des « tons intermédiaires » de Benoist [1969, 20] :

- Si on dit : (9a)<sup>23</sup>  $\bar{e}$   $w\bar{o}r\bar{a}$   $k\check{\sigma}$   $bl\grave{e}$   $g\grave{i}$  'il est entré dans la grande maison', j'entends  $/g\grave{i}/$  un peu plus haut que  $/bl\bar{e}/$  nettement bas.
- Si on dit : (9b)  $\bar{e}$   $w\bar{o}r\bar{a}$   $k\check{\sigma}$   $d\bar{v}$   $g\grave{i}$  'il est entré dans une maison', j'entends  $/g\grave{i}/$  un peu plus bas que  $/d\bar{v}/$ , nettement moyen.
- Si on dit : (10a)  $y\bar{a}$   $kl\bar{e}$   $d\bar{v}$  'il l'a fait une fois', j'entends  $/kl\bar{e}/$  un peu

<sup>22</sup> Mon premier hypothèse était qu'il s'agissait d'un down-drift. Cela expliquerait la réalisation plus haute que prévu des tons des pronoms sujets, la raison pour laquelle Benoist a interprété le ton du pronom sujet 3 pers. sg. comme moyen ( $\bar{e}$ ) – la comparaison de sa réalisation avec celle des autres pronoms sujet (1 pers. sg.  $\bar{a}$ , 2 pers. sg.  $\bar{i}$ ) manifeste, d'une façon non-ambigüe, que ce pronom a un ton bas ( $\bar{e}$ ).

La discussion avec Thomas Bearth m'a convaincu qu'il serait plus prudent (au moins, avant d'avoir analysé un corpus plus représentatifs des énoncés gouro) de parler d'un abaissement final.

<sup>23</sup> La numérotation des exemples est ajoutée par moi. – V.V.

plus haut que /*dv*/.

– Si on dit : (10b) *yā klē fié* ‘il l’a fait deux fois’, j’entends alors /*kle*/ moins haut que /*fié*/, nettement haut. »

Je transcrirai ces phrases comme suit :

(9a) *è w̄Lā k̄ bLē gī* ; (9b) *è w̄Lā k̄ d̄ gī* (Le Saout transcrit la postposition en question comme [*jī* ~ *yī*], Grégoire comme [*jī*], et dans la prononciation de mon informateur Doubi Benjamin, son ton est nettement ascendant ; il s’agit probablement de variantes dialectales ; considérons que dans les enregistrements de Benoist, le ton était le même que chez Le Saout) ; (10a) *yā klē d̄* ; (10b) *yā klē fié*. Si l’on tient compte du down-drift, les réalisations tonales correspondront exactement à ce qu’écrit Benoist dans ce passage.

### 9. Conclusions

Les principes de la phonologie gouro établis par Le Saout dans son travail de 1979 se confirment dans les grandes lignes, mais ils ont besoin des modifications importantes suivantes :

– le gouro a, à côté du ton, un accent dynamique dont l’emplacement est partiellement déterminé par les types des combinaisons vocaliques à l’intérieur du « pied ». Un « pied » dissyllabique peut porter l’accent sur la première syllabe, sur la deuxième syllabe, ou ne pas avoir d’accent ;

– l’homorésonance : la réalisation de la consonne médiane /-L-/ dépend de plusieurs facteurs : du type de la consonne initiale, du contexte vocalique, de l’emplacement de l’accent dynamique ;

– l’harmonie vocalique est fondée sur l’indice  $\pm$ ATR, plutôt que sur le degré d’ouverture des voyelles ;

– le modèle tonal à deux tonèmes unis, élaboré par Le Saout, a une portée limitée : il ne fonctionne pas sur les pronoms personnels, où on est obligé de parler de trois tonèmes unis. Donc le système tonal de la langue a trois tonèmes unis à distribution complémentaire (conditionnée par le type de la consonne initiale) sur les mots significatifs. Les autres facteurs qui influencent les réalisations tonales en gouro sont le down-drift et l’élévation du ton sur les syllabes à voyelles fermées. Le ton ascendant est remplacé, dans certains contextes, par le ton bas.

Dans ce texte, je n’ai pas traité des tons grammaticaux des verbes qui doivent être sujet d’une étude à part.

### Abréviations

AG – suffixe agentif

NEG – marqueur de négation

PERF – perfectif

POSS – marque de liaison possessive

RF – pronom de la série réfléchie

SJ – pronoms de la série « sujet de base »

## Références

- Bearth 1969 – Thomas Bearth. Préface. In : J.-P. Benoist. *Grammaire gouro (groupe mandé – Côte d'Ivoire)*. Lyon : Afrique et Langage, No 3, pp. 2-7.
- Bearth 1971 – Thomas Bearth. *L'énoncé toura*. Norman (Oklahoma): S.I.L., 1971, 481 p.
- Bearth, Link 1980 – The tone puzzle of Wobé. *Studies in African Linguistics*, 11, pp. 147-207.
- Benoist, 1969 – Jean-Paul Benoist. *Grammaire gouro (groupe mandé – Côte d'Ivoire)*. Lyon : Afrique et Langage, No 3, 101 p.
- Benoist 1977 – Jean-Paul Benoist. *Dictionnaire gouro-français*. Zuénoula, 120 p.
- Grégoire H. 1976 – Henri-Claude Grégoire. *Étude de la langue gouro (Côte-d'Ivoire). Phonétique – Phonologie – Enquête lexicale*. Université Paris III, Thèse de IIIe cycle, 1976. 521 + 221 p.
- Hopkins B. 1982 – Bradley Hopkins. Etude tonologique du yaouré. *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques*, 11. Abidjan, 1982.
- Hopkins B. 1987 – Bradley Hopkins. *Le système aspecto-modal du yaouré*. Abidjan, S.I.L.-I.L.A., No. 7, 1987.
- Hopkins E. 1987 – Elizabeth B. Hopkins. *Aperçu sur le système pronominal du yaouré*. Abidjan, S.I.L.-I.L.A., No. 8, 1987.
- Lautenschlager 1992 – Frank Lautenschlager. Esquisse phonologique du Yaouré, parler de Zégata (sous-préfecture de Bouaflé) (Côte-d'Ivoire). – In: Inge Egner (éd.). *Esquisses phonologiques de trois langues ivoiriennes : beng, dida, yaouré. Esquisses linguistiques ivoiriennes, 1*. Abidjan: Institut de Linguistique Appliquée – ACCT, 41 p.
- Le Saout, 1979 – J. Le Saout. *Notes sur la phonologie du Gouro (zone de Zuénoula)*. Nice : C.E.P.L.A.N. 76 p.
- Pozdniakov 1991 – Konstantin Pozdniakov. Perspectives of Comparative Studies on the Mandé and West Atlantic: an Approach to the Quantitative Comparative Linguistics. – *Mandenkan (Paris) 22*, pp. 39-69.
- Welmers 1973 – William E. Welmers. *African Language Structures*. Berkeley – Los Angeles – London: University of California Press, 488 p.